la mort dans l'âme. Quatre ans s'étaient écoulés, lorsqu'au printemps dernier, un mécanicien de Bellegarde, M. Sansoube, vient dans le pays s'éprend du site et lie connaissance avec les principaux élus de la municipalité, avec un adjoint, entre autres, qui lui conte les déboires de l'éclairage projeté.

M. Sansoube, qui s'est occupé d'électricité à Bellegarde, où quelques usines et la gare du P. L. M. ont la lumière nouvelle, se frappe de cette idée que La Roche doit adopter l'électricité pour l'éclairage de ses rues, et aussi de ses boutiques, de ses magasins.

— Mais de l'argent ? lui demande-t-on.

— Nous ferons un calcul, et quand tout sera installé, vous pairez tant par lampe et par heure.

Le lecteur sait que c'est là l'écueil fréquent des tentatives de ce genre. Le calcul de ce dépense du gaz est facile à faire avec un compteur. Celui de la dépense de la lumière électrique est impossible. Il y a bien des soi-disant compteurs, mais ils coûtent cher, et ils ne valent pas encore grand chose, au point de vue de la pratique journalière.

∴

C'est dans la façon de percevoir le prix de son éclairage que M. Sansoube a surtout innové. C'est par là que son contrat avec la ville de La Roche pourra servir de type à une foule de petites municipalités.

Désespérant d'arriver à un calcul quotidien sérieux, M. Sansoube et le Conseil municipal Rochois se sont entendus sur les bases suivantes : Eclairage de la ville pendant toute la nuit, sans interruption, sans tenir compte des clairs de lune, pendant toute l'année, de 4 h. du soir à 7 h. du matin en hiver, et l'été, aux heures fixées par le tableau d'usage affiché à la mairie, le tout pour une somme de *trois mille francs* par an, payée par la ville à l'entrepreneur, en douze fractions mensuelles. Vingt candélabres à demeure. Sept candélabres facultatifs pour les jours de fêtes, dont la consommation est payée à part.

Le contrat de la ville avec M. Sansoube est fait pour quarante ans. Il concède à l'entrepreneur le monopole de l'éclairage public, et lui fixe un tarif pour l'éclairage privé. C'est là encore que La Roche a innové.

M. Sansoube ne pouvait songer à retirer des 3,000 francs municipaux autre chose que l'intérêt du prix de son installation, et tout juste. Il lui fallait, pour qu'il fît des bénéfices, pénétrer chez les particuliers. Il se livra alors à une série de démarches personnelles, expliquant à chacun des habitants de la petite ville savoyarde les avantages de la lumière électrique sur le pétrole antique et empesté. Chose remarquable, pas un de ces montagnards ne se moqua de lui. On lui demanda seulement de *faire voir* sa lumière et de ne pas la vendre plus de 50/100 plus cher que le pétrole. Même on paierait le double du prix affecté au pétrole, si c'était vraiment de la belle lumière.

M. Sansoube prit le bon parti. Il fit installer vingt lampes à incandescence à l'Hôtel-de-Ville, attela une machine dynamo sur la mauvaise roue d'un moulin qui tourne dans le pays, car chose curieuse, ce pays n'est pas du tout traversé par une cascade de montagne comme on pourrait le supposer, — et il illumina ainsi un bal paré qui fit courir tout La Roche. Le lendemain, sa preuve était faite ; il recueillait les abonnements des principaux boutiquiers ; quelques jours après, sûr de ses forces, il signait son contrat avec le maire.

∴

J'ai dit que la Roche n'avait point de cascade naturelle. A peine le Foron coule-t-il en ruisseau de dimension moyenne, sauf pendant la saison torrentielle. Il fallut donc créer la force motrice. L'entreprise de M. Sansoube n'en eut que plus de mérite.

L'entrepreneur fit un barrage sur le Foron et obtint ainsi une chute d'eau de 17 mètres. Un premier réservoir de 1,200,000 litres d'eau fut établi, puis un second à 6 kilomètres de là, d'une capacité de 2,500,000 litres. L'eau part du réservoir n° 1, tombe dans un tuyau en tôle long de 256 mètres, et large de 62 centimètres. Elle est amenée sur une turbine du système Girard, de la force de 45 chevaux, laquelle actionne une machine dynamo du système Tury, construite par MM. de Meuron et Guénod, à Genève. Cette machine Thury, a obtenu le premier prix à l'exposition de Turin, où la section d'électricité était internationale.

Le courant parcourt un câble de 2,000 mètres environ (avec le retour 4,000 mètres) sur des poteaux munis d'isolateurs. Le câblest conique, il part d'un diamètre de 25 millimètres et revient à 5 miliimètres. Il est à nu. Seules les parties susceptibles d'être mises en contact sont pourvues de toiles parafinées. La marche à 105 volts, au maximum, exclut tout danger pour les personnes qui toucheraient le câble à nu ou enveloppé. Elles ne ressentent qu'un léger picotement. Le maire a pris, au surplus, un arrêté contre les mauvais plaisants qui avaient une fois joint les cables de l'aller et du retour, avec une tige de fer ; ce détournement de courant avait provoqué une extinction temporaire, et, bien entendu, la fusion de la baguette malveillante, après quoi l'éclairage avait repris sa marche.

L'arrêté de M. Plantard mérite d'être cité en partie, car il est évidemment le précurseur d'une série de règlements, peut-être d'une loi.

» Considérant, dit-il, les pertes ou graves » inconvénients qui résulteraient au cas où la » lumière électrique ou la transmission de la » force motrice viendrait à éprouver une interruption imprévue.

» Considérant les dangers sérieux auxquels » s'exposeraient des gens qui, par gaminerie, » curiosité ou malice, provoqueraient une perturbation dans les cables au moment où le » fluide les parcourt, arrêtons : Il est expressément défendu de toucher aux câbles établis, etc., etc.»

∴

Au-dessus de la porte de chaque abonné, le câble fournit une dérivation qui entre dans la boutique, dans le bureau ou dans l'appartement privé. De petites lampes à incandescence, de 8, de 10, de 16 ou de 32 bougies, sont fixées au bout de serpentins en fil de cuivre ou sous l'abat-jour mêmes de feues lampes à pétrole, dont les Rochois n'évoquent plus le souvenir qu'avec un rire narquois. Un commutateur ou interrupteur, placé au coin de la porte, de la fenêtre, de la cheminée, du lit, et cela suffit, comme on sait, pour faire la lumière ou l'obscurité.

Les abonnés paient sur le pied d'un éclairage de tant d'heures par mois, moyenne faite en tenant compte des saisons. Ainsi le pharmacien, par exemple, qui s'est abonné pour trois lampes, pharmacie, salle à manger et cuisine, ne met son interrupteur sur la lumière que fort tard en été, c'est bien évident. Il fait jaillir la lumière seulement quand le jour a cessé, c'est-à-dire entre huit et neuf heures du soir. Par contre, en hiver, dès quatre heures de l'après-midi, il allume, c'est-à-dire qu'il s'éclaire en tournant son petit bouton. Quel abonnement prend-il ? Un abonnement moyen de quatre heures, je suppose. L'hiver, il reste éclairé jusqu'à neuf heures et cette heure de trop se compense en été, où il ne s'éclaire que très peu d'instants, quelque fois pas du tout.

M. le maire de La Roche a ainsi fixé les tarifs pour l'abonnement au mois de ses administrés à la lumière électrique :

Lampe de 8 bougies — 3 heures par jour : 3 fr. 60 par mois ; 4 h. : 4 fr. 80 ; 5 h. : 6 fr. ; 6 h. : 7 fr. 20.
Lampe de 16 bougies. — 3 heures par jour : 6 fr. 30; 4 h. : 8 fr. 40 ; 5 h. : 10 fr. 50 ; 6 h. : 12 fr.

Accompagné par M. Sansoube, j'ai visité hier, dès que la nuit est venue, les *vies et compites* de la petite cité savoyarde, puis ses cafés, ses hôtels, les boutiques des boulangers, des merciers, des marchands de nouveautés, le bureau de tabac, l'étude du notaire, l'hospice, l'hôpital, le petit séminaire, tout cela éclairé à la lumière électrique.

Des particuliers, comme M. Dupont, banquier, ont les lampes électriques depuis a cave jusqu'au grenier, dans leurs salons, salle à manger, chambre à coucher, cuisines. Presque tous les abonnés, même les plus modestes, — ceux qui n'ont que deux lampes, — en ont une pour la cuisine et l'autre pour leur boutique ou pour leur bureau. J'ai visité l'étude du notaire éclairée à la lumière électrique. Assurément, c'est la première en Europe, et l'honorable tabellion Rochois se déclare très satisfait de cette innovation.

J'ai remarqué tout particulièrement l'installation de plusieurs boulangers : elle se compose de deux lampes, dont l'une dans la chambre du pétrin et l'autre dans la pièce où est le four. Les marchands de nouveautés se déclarent aussi satisfaits que les autres; les couleurs des étoffes ne sont pas modifiées. Les aubergistes ont des lampes partout, excepté dans les chambres des voyageurs; mais cela viendra bientôt. Ils en ont dans leurs écuries, ce qui n'est pas sot, et j'ai pu voir un simple charretier rentrant dans l'obscurité, tenant sa bête à la main, et illuminant son domaine en donnant un coup de pouce sur le petit levier magique. Ce n'est pas commun.

∴

Le supérieur du séminaire nous a fait les honneurs de ses installations dans les dortoirs, réfectoires, salles d'études et corridors. Il est enchanté, et les élèves font comme les habitants, ils rient aujourd'hui du pétrole disparu. Un hôtelier m'a fait une démonstration comico-topique. Il m'a mené dans sa chambre à coucher.

— Là, voyez-vous, monsieur, je joue depuis dix ans une partie de cartes tous les soirs avec mon beau-père, et *avec ça*, a-t-il ajouté, en allumant une bougie et en la posant sur une table. Voyez-moi cet éclairage, c'est misérable... Et maintenant, voyez-moi celui-ci, reprit-il en poussant un bouton placé au chevet de son lit. Une lampe de 10 bougies emplit la pièce d'une clarcté surprenante.

— Et ceci, ajoute l'hôtelier pratique, ne me coûte pas beaucoup plus cher que cela.

En effet, la moyenne des éclairages domestiques (hôtels, cafés, établissements publics ou similaires exceptés) revient à environ 7 fr. par mois.

Le séminaire a 42 lampes; les rues et places en ont 20, l'hospice en a 5, l'hôpital en a 5, l'hôtel de ville 14, 12 ou 10, les cafés 5 et 6, les particuliers 3 et 4 en moyenne. En somme, il y a 300 lampes dans la ville. Ce sont jusqu'à présent des lampes Edison qui fonctionnent bien, mais il paraît qu'elles cassent assez facilement, surtout celles de dix bougies. Le prix de chaque lampe étant de six francs. M. Sansoube aura tout intérêt à trouver quelque chose de plus économique. Il faut reconnaître que les types de seize bougies cassent moins, et que ceux de trente-deux sont très solides. Il y a peut-être là un vice de fabrication que la société Edison peut corriger.

Je m'arrête... Le récit de mon excursion ne finirait pas si je n'écoutais que la satisfaction que je viens d'éprouver en parcourant cette petite ville perdue dans les montagnes, si retirée et pourtant si progressiste qu'elle dépasse du coup toutes les grandes cités européennes. De-ci de-là un vieux reverbère à ficelle appa- au coin de ses rues ; on lève le nez vers la lumière qui tombe de là-haut et on aperçoit une lampe électrique dans le réceptacle, autrefois affecté au quinquet préhistorique... Quel contraste ! Je n'ai rien à dire des villes qui ont le gaz ; mais pour celles qui ne l'ont pas, voilà certes l'éclairage de l'avenir. Il est aujourd'hui dans le domaine des faits indiscutables ; les maires indécis n'ont qu'à se transporter à La Roche.

∴

Je ne veux plus dire qu'un mot, au sujet du ministère des postes et télégraphes.

Vous vous demandez évidemment comment il a pu se faire qu'en France, pays de la fo-orme et des Brid'oisons administratifs, — M. Sansoube ait traité avec le maire de La Roche en juin 1885, et que vers la fin d'octobre de la même année, l'installation de l'éclairage électrique ait été prêt à fonctionner dans la ville.

— Comment ! dites-vous, il n'y a pas eu quelqu'une de ces bonnes enquêtes ministérielles qui durent trois ans et qui lassent les plus robustes patiences ?

Laissez-moi vous dire: MM. Plantard et Sansoube ont eu le bon sens de ne rien demander du tout, ni au ministère, ni à la direction des télégraphes (songez qu'ils placaient des fils électriques sur la voie publique, monsieur, *horresco referens !*) Ils ont posé leurs câbles et ils ont eu ainsi leur installation dare dare. Mais, au moment où leur turbine allait se mettre en mouvement, les autorités supérieures télégraphiques sont accourues de Chambéry, de Grenoble. Arrêtez ! Vous êtes en contravention ! Vous n'avez pas d'autorisation ! C'est très grave ! Il faut une enquête! IL FAUT DES PIECES !

Ce cri du cœur était un râle impuissant. Dès qu'ils arrivent à La Roche, les chefs de la télégraphie régionale voient que tout et consommé SANS PIÈCES préalables, hélas ! Et après un silence de mauvais augure, ils accordent très gentiment leur autorisation aux faits accomplis, non sans avoir déclaré que le câble de la lumière constituait un paratonnerre pour toute la ville, puisqu'il allait, en cas d'orage, se noyer dans le Foron, non sans avoir reconnu que ledit câble n'avait aucune action sur les fils télégraphiques du bureau de la Roche (?), non sans avoir abonné, ô prodige, le susdit bureau des postes et télégraphes à la lumière urbaine de M. Sansoube.

N'est-ce pas là un dernier trait, qui, venant d'une administration française, doit nous confondre d'admiration ? PIERRE GIFFARD.

CHOSES & AUTRES

Bureau téléphonique.

Un monsieur, à l'employé : — Ze... ze... de... de... de. . demande u... u... u... u... une rérérédudction!...

L'employé, sèchement. — Il n'y a pas de réduction!

Le monsieur. —

— Ze... ze... ze... suis... bèbèbègue!...

L'employé. — Les dix minutes sont passées, donnez vos dix sous!

∴

Maman à la petite Juliette, qui bat sa poupée :

— Arrête-toi maintenant ; tu l'as assez battue.

— Non, je continue ; je ne veux pas m'entendre dire, comme te le dit papa, que je suis trop faible pour mes enfants.

Grand Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Bureaux à 6 h. ; Rid. à 7 h.. — Dimanche 20 déc. — Représentation extraordinaire donnée par la compagnie parisienne, LES FEMMES TERRIBLES, comédie en 3 actes, par Dumanoir.

A la demande générale : LES DOMINOS ROSES, comédie-vaudeville en 3 actes.

MADAME ATTEND MONSIEUR ! pièce en 1 acte, de Meilhac et Halévy.

Ordre du spectacle : 1° Madame attend Monsieur 2° Les femmes terribles ; 3° Les dominos roses.

Prix des Places : Loges et Baignoires, 3 fr.; Fauteuils d'orchestre, 3 fr.; pourtour, 2 fr. ; 1re galerie de face numérotée, 1 fr.50; 1re galerie de côté, 1 fr. ; 2me galerie, 50 cent.

BUREAU DE LOCATION des places numérotées chez M. Jubé, rue de la Gare, ouvert de 9 heures du matin à 4 heures du soir. — Location des autres places au bureau du gérant, rue des Longues-Haies, Hippodrome.

Théâtre de Roubaix (direction de M. Deschamps). Dimanche 20 décembre, à 6 heures 1/2. — PATRIE ! — LES DROITS DU SEIGNEUR.

Lundi 21, à 7 h. 1/4. — LE PLUS HEUREUX DES TROIS. — LA CITERNE D'ALBY.

Théâtre de Tourcoing (direction de M. Deschamps) — Dimanche 20 décem. à 7 h. 1/2. — CARTOUCHE. — LES DEUX SOURDS.

Mardi 22, à 7 h. 1/2. — LE PLUS HEUREUX DES TROIS. — LE DROIT DU SEIGNEUR.

Grand-Théâtre de Lille. — Dimanche 20 décem. — LE VOYAGE EN CHINE. — L'ARLESIENNE.

ARMAND COLIN et Cie, éditeurs, 1, 3, 5, rue de Mézières PARIS
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DES DÉPARTEMENTS

HISTOIRE DE LA CIVILISATION FRANÇAISE
depuis les origines jusqu'à nos jours, par ALFRED RAMBAUD, professeur à la Faculté des lettres de Paris. 2 vol. in-18 jésus. — En vente, 1re PARTIE : *Des Origines à la Fronde.* 1 v. in-18, broché : 4 fr.

Le nouveau livre de M. Rambaud n'est pas une de ces Histoires de France telles qu'on les écrivait autrefois et qui ne parlent que de l'avènement et de la mort des souverains, des batailles, des traités et des mariages, c'est une *histoire de la nation elle-même;* l'auteur y montre comment se sont formés l'aristocratie, l'église, la bourgeoisie, le peuple des campagnes de France ; comment se sont développées nos institutions ; dans quel esprit, aux différents âges, on a pratiqué l'agriculture, l'industrie, le commerce, cultivé les lettres, les sciences et les arts.

En présentant ce tableau de la vie nationale, l'auteur fait profiter ses lecteurs de ses études personnelles et des résultats des meilleurs travaux français et étrangers.

Histoire générale de l'Europe par la **Géographie politique**, par EDWARD A. FREEMAN, de l'université d'Oxford, traduit par GUSTAVE LEFEBVRE, avec préface par ERN. LAVISSE. 1 v. in-8° de 700 p. et atlas de 73 cartes : **30 fr.**

Anthologie des Maîtres de la Musique depuis 1633 jusqu'à nos jours, par LEOPOLD DAUPHIN. — 72 airs, duos et chœurs extraits des œuvres des grands musiciens et simplifiés, avec accompagnement ou pour piano seul. 1 volume in-4°, 50 vignettes, cartonné : 5 fr. — *Le Même*, relié, toile tranche dorée : 7 fr.

Annuaire de l'Enseignement élémentaire pour 1886, publié sous la direction de M. JOST, délégué à l'inspection générale de l'instruction publique. — Nomenclature du personnel enseignant, études, directions, conseils, bibliographie pédagogiques. 2e année. 1 vol. in-18. **1 50**

P n° 437.

COMPTOIR DE CHANGE
Roubaix, 6, rue de la Gare, près la Place
Emile VION
Maison de confiance fondée à Lille en 1862

ACHAT ET VENTE AU COMPTANT
de toutes valeurs
MATIÈRES D'OR & D'ARGENT
DIAMANTS et PIERRES FINES
PRÊTS SUR TITRES
Un centime par 100 fr. par jour et commission.
Ordres de Bourse à terme
par Agent de Change
Courtage officiel.

ENFIN LA PAIX VA ÊTRE SIGNÉE
à Madagascar !

Il paraît certain que les préliminaires engagés entre le contre-amiral Miot et le gouvernement Hova vont être couronnés de succès et que la paix sera prochainement signée à Madagascar.

Quelques personnes ont exprimé leur étonnement du prompt revirement qui s'était opéré dans l'esprit de la reine de ce pays. En voici la raison : Parmi les présents qui lui ont été offerts par le contre-amiral, pour entrer en pourparlers, figurait une caisse de l'excellent **Savon des Princes du Congo** de la maison **VAISSIER frères.** 11440

PILULES COLBERT

Stomachiques, apéritives et dépuratives, souveraines contre la constipation, la bile, les glaires et les étourdissements. 3 fr. la boîte (90 pilules). Dépôt à Roubaix, dans toutes les pharmacies. 11741

CRÉDIT LYO
Société anonyme fondée en 1863
CAPITAL : 200 MILLIONS

Agence de Roubaix, rue Saint-Georges, 21.

Dépôts remboursables : à 5 ans, 5 % l'an ; — à 3 ans, 4 1/2 % l'an ; à 2 ans, 4 % l'an ; à 18 mois, 3 1/2 % l'an ; à 1 an, 3 % l'an ; à plus court terme et à vue, à des taux divers. Prêts sur titres français et étrangers. Escompte et recouvrements. Délivrance de chèques, traites, lettres de crédit sur France et étranger. Garde de titres. Régularisations de titres. Ordres de bourse, sans commission. Vente **sans frais** des Obligations de chemins de fer aux prix des Compagnies. Souscriptions. Vente et achats de monnaies étrangères. Escompte de coupons divers, paiement immediat, **sans aucuns frais,** des *Coupons échus Paris-Lyon-Méditerranée Ouest, Est, Midi, Orléans et Nord*, ainsi que des *Rentes française* et des Obligations *Ville de Paris.* 11146

COMMERCE

Avis intéressant pour le commerce de Roubaix. — M. Franck, 8 bis, rue Martel, achète les articles confections et divers ; a des ordres. — MM. B. Daguerre et Cie, 15 rue Martel, achètent les tissus, draperies, etc, ont des ordres.

LAINES

Ventes publiques de Laines

LE HAVRE, 19 décembre.

Les importateurs, réunis ce jour en assemblée générale, ont fixé les ventes publiques, pour l'année 1886, aux dates suivantes :

20 janvier, 17 mars, 12 mai, 21 juillet, 15 sept., 24 nov.

En présence du retard dans les arrivages de la nouvelle campagne, il a été décidé, à titre d'exception, et pour la vente de janvier seulement, que toutes les laines arrivées jusqu'au dernier moment seraient admises au supplément.

G. AMELIN et A. DOUAY.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez

LE HAVRE, 19 décembre.

Ventes : 640 balles. Marché soutenu.

LIVERPOOL, 19 décembre.

Ventes : 7,000 balles. Marché calme.

NEW-YORK, 18 décembre.

Middling Upland, 9 1/4. Ventes : 36,000 balles. Inchangés.

LE HAVRE, samedi 19 décembre.

(Dépêche spéciale)

	18 déc. 11 h.	18 déc. 4 h.	19 déc. 11 h.		18 déc. 11 h.	18 déc. 4 h.	19 déc 11 h.
Déc..	59 3/4	59 1/2	59 1/2	Juin.	61 3/8	61 3/8	61 3/8
Janv.	59 1/2	59 3/8	59 3/8	Juill.	62 .-.	61 7/8	61 7/8
Fév..	59 3/4	59 5/8	59 5/8	Août.	62 1/2	62 3/8	62 3/8
Mars.	60 .-.	59 7/8	60 .-.	Sept.	63 .-.	62 7/8	62 7/8
Avril.	60 1/2	60 3/8	60 3/8	Octob	.. .-.	.. .-.	.. .-.
Mai..	61 .-.	60 7/8	60 7/8	Nov..	.. .-.	.. .-.	.. .-.

TISSUS ET FILÉS

MANCHESTER, 18 décembre.

Les tissus sont sans changement notable, mais la baisse du change sur l'Orient n'est pas fait pour encourager les achats et les fabricants sont généralement plus disposés à vendre à des conditions plus avantageuses qu'il y a une semaine. Les filés tant pour la consommation que pour l'exportation sont peu recherchés, les prix sont nominalement sans variations, quoique les filateurs pour les numéros convenables pour la fabrication cèderaient à une fraction en dessous des cours de mardi pour délivraison immédiate.

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, samedi 19 décembre.

(Dépêche spéciale)

FARINES. — 12 marques. — Tendance calme.

	18 déc.	19 déc.		18 déc.	19 déc.
Disponible...	46 40	46 30	4 premiers.	47 60	47 50
Janvier...	47 ..	48 80	4 de mars..	48 60	48 50

Marque Corbeil..... 47 ..
Circulation : 2.600

BLÉS. — Tendance calme.

Disponible...	21 ..	21 ..	4 premiers.	21 60	21 50
Janvier.....	21 25	21 10	4 de mars..	22 40	22 40

SEIGLES. — Tendance calme.

Disponible...	13 75	13 75	4 premiers.	14 40	14 40
Janvier.....	13 90	13 90	4 de mars.	14 60	14 60

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

PARIS, 19 décembre.

COLZA. — La faiblesse domine encore sur notre marché dès le début de la réunion ; les vendeurs tiennent encore les prix, mais les acheteurs ne se décident pas à venir au marché et offrent des prix en baisse de 50 cent. sur les derniers cours d'hier.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible....	57 ..	56 50	4 de janvier..	58 ..	.. ..
Courant.....	57 ..	56 50	4 de mars....	59 25	58 75
Janvier.....	57 25	57 ..	4 de mai....	60 25	.. ..

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0)

PARIS, 19 décembre.

LIN. — Prix faibles et en baisse de 25 à 50 cent. d'hier.

Disponible....	53 25	53 ..	4 de janvier..	53 25	53 ..
Courant.....	53 25	53 ..	4 de mars....	53 25	.. ..
Janvier.....	53 50	53 ..	4 de mai....	53 25	53 ..

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

SUCRES

PARIS, 19 décembre.

SUCRES BRUTS. — La tendance est calme aujourd'hui, et les prix ne montrent pas de variation sensible sur hier ; il ne se traite que peu d'affaires. Les nouvelles de l'étranger annoncent des affaires calmes.

Nous cotons à deux heures, pour sucre blanc n° 3, conditions de Paris :

Décembre	49 .. à .. ..
Janvier	49 .. à 49 25
4 mois de janvier	48 50 à 48 75
4 mois de mars	48 75 à 49 ..
4 mois de mai	49 .. à .. ..
Sucre blanc, 99°	46 .. à .. ..
— roux	41 .. à 41 50

SUCRES RAFFINÉS. — La tendance reste soutenue, et la raffinerie maintient ses cours de 104.50 à 105.50 wagon, suivant marques.

Cours pour l'exportation, franco sur wagon ou sur bateaux, pour pains 1er choix suivant marques, aux 100 kil. :

Habillage en papier 1 0/0	48 ..	à 50 ..
— — 2 1/2	47 75	49 75
— — 4 0/0	47 50	48 50
Sucres cassés, en morceaux réguliers, en caisses de 50 kil. franco d'emballage, 100 kil.	110 ..	à 112 ..
Sucres cassés Boutry en boite de 1 kilogr. net franco d'emballage 100 kil.	113 ..	à 114 ..
— poudre Boutry, boites de 1 kil. net	107 ..	à .. ..
— — — 500 gr.	107 ..	.. ..
Morceaux réguliers en sacs	102 ..	104 ..
Menus déchets —	101 50	103 50
Sucres en poudre —	101 ..	103 ..
Glace et semoule —	105 ..	107 ..
Sucres cristallisés extra acq.	98 50	à 99 ..
— pulvérisé	99 50	100 ..

ALCOOLS

PARIS, 19 décembre.

ALCOOLS. — La fermeté s'accentue, surtout pour le rapproché, et les cours sont en hausse de 25 cent. sur toutes les époques.

On cote à midi 3/4 :

Décembre	49 50 à .. ..
Janvier	50 .. à .. ..
4 de janvier	50 50 à .. ..
4 de mai	51 25 à .. ..

SCHIEDAM, 18 décembre.

SPIRITUEUX : Montwyn fl. 7.50; genièvre fl. 13 ; preuve d'Amsterdam fl. 14.25.

CAFÉS

LE HAVRE, samedi 19 décembre.

(Dépêche spéciale)

	18 déc 11 h.	18 déc 4 h.	19 déc 11 h.		18 déc 11 h.	18 déc 4 h.	19 déc 11 h.
Décem.	46 .-.	46 .-.	46 .-.	Juin....	47 1/4	47 1/4	47 1/4
Janvier	46 .-.	46 .-.	46 .-.	Juillet..	47 1/2	47 1/2	47 1/2
Févr...	46 1/4	46 1/4	46 1/4	Août...	47 3/4	47 3/4	47 3/4
Mars...	46 1/2	46 1/2	46 1/2	Sept....	48 .-.	48 .-.	48 .-.
Avril...	46 3/4	46 3/4	46 3/4	Octobre	.. .-.	.. .-.	.. .-.
Mai.....	47 .-.	47 .-.	47 .-.	Novem.	.. .-.	.. .-.	.. .-.

ANVERS, samedi 19 décembre.

(Dépêche spéciale)

Nominal. — Sans affaires.

PÉTROLES

ANVERS, samedi 19 décembre.

(Dépêche spéciale)

Tous les prix s'entendent en francs par kilos.

(Cote officielle.) — Baisse.

	18 déc.	19 déc.		18 déc.	19 déc.
Disponib..	19 3/4	19 3/8	3 premiers	18 3/8	18 3/8
Décembre.	19 1/2	19 1/4		.. -/-	.. .-.
Janvier...	18 5/8	18 5/8		.. ...	.. ...

PARIS, 19 décembre.

PÉTROLE. — Prix sans changement.

Cours aux 100 kilos. — Disp. 50 .. à 51 .. — Livrable 50 .. à 51 .. — Essence de 700 à 710°, disp. 54 .. à 56 .. — Idem livrable, 54 .. à 56 .. — On cote au détail, à l'hect. : Pétrole raffiné, disponible 41 .. à .. .. Livrable 41 .. à . ..

Luciline prise à Paris ou à Rouen.

Disponible	42 .. .. ..
Livrable	42 .. .. ..
Essence lavée disponible	39 .. .. ..
» livrable	39 .. .. ..

HAMBOURG, 19 décembre.

Ouverture. — Pétrole raffiné : Marché calme; disp. 7.20 Rm. arg., sur janv.-mars 7.30 Rm.

BRÊME, 19 décembre.

Pétrole raffiné : Marché ferme ; disp. 7.10 Rm.

SAINDOUX

ANVERS, samedi 19 décembre.

(Dépêche spéciale)

Marque Wilcox. Baisse.

	18 décembre	19 décembre
Disponible	81 .. 1/2	.. 81 .. 1/4 ..
Décembre	81 .. 1/2	.. 81 .. 1/4 ..
Janvier	81 .. 1/2	.. 81 .. 1/4 ..

SUIFS

PARIS, 19 décembre.

La position reste sans changement ; les affaires sont toujours calmes ; les offres sont restreintes, mais les acheteurs ne veulent pas dépasser les cours précédents.

Cote commerciale : 61 fr.

HOUBLONS

ANVERS, 19 décembre.

Marché ferme ; Alost disponible fr. 35 à 36, sur déc-janv. fr. 35 à 36 sur fév.-mars fr. 34 à 35 les 50 kilos.

ALOST, 19 décembre.

Au marché de ce jour il a été vendu 25 sacs dans les prix de fr. 34 à 35. En clôture le prix de fr. 35 est refusé pour les beaux premiers.

MÉTALLURGIE

GLASGOW, 18 décembre.

FONTES. — Marché soutenu ; affaires modérées de 42s. 4d. à 42s. 4 1/2d. à 42s. 3 1/2d. comptant et de 42s. 6 1/2d. à 42s. 6d. à un mois.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Situation hebdomadaire du 17 Décembre

ACTIF

Encaisse de la Banque		2.255.651.531 03
Effets échus hier à recevoir		132.252 91
Portefeuille de Paris : Commerce		179.929.731 85
Portefeuille des succursales : Effets sur place		425.318.385 ..
Avances sur lingots et monnaies		17.137.400 ..
— — succursales		530.500 ..
Avances sur titres		136.993.268 50
— — succursales		145.420.784 ..
Avances à l'Etat		140.000.000 ..
Rentes de la réserve :		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 ..
Ex-banques des départements	(b)	12.980.750 14
Rentes disponibles		99.863.555 78
Rentes immobilisées	(c)	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque	(d)	4.000.000 ..
Immeubles des succursales		8.884.702 ..
Dépenses d'administration		6.426.891 39
Emploi de la réserve spéciale	(e)	11.997.444 16
Monnaies italiennes en dépôt		.....
Divers		59.694.826 07
		3.612.702.083 84

PASSIF

Capital de la Banque		182.500.000 ..
Bénéfice en addition au capital		8.002.313 54
Réserves immobilières :		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 .
Ex-banques départementales	(b)	2.980.750 14
Loi du 9 juin 1857	(c)	9.125.000 ..
Réserves immobilières	(d)	4.000.000 ..
Réserve speciale	(e)	11.997.444 16
Billets au porteur en circulation		2.784.459.590 ..
Arrérages de valeurs transférées ou déposées		8.085.311 03
Billets à ordre et récépissés		31.774.072 65
Comptes-courants du Trésor		153.122.568 09
Comptes-courants de Paris		308.903.416 52
— des succursales		47.994.223 ..
Dividendes à payer		1.813.362 50
Effets non disponibles		.....
Escomptes et intérêts divers		13.371.367 69
Réescompte du dernier semestre		1.693.925 28
Divers		32.818.633 19
		3.612.702.083 84

Décomposition de l'encaisse au 17 Décembre

Or	1.165.070.160 26
Argent	1.090.581 370 77
	2.255.651.531 08

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION

Or	1.025....
Comptes-courants particuliers	2.866.000

DIMINUTION

Argent	.....
Encaisse métallique	.....
Portefeuille	1.034.000
Circulation des billets	10.683.000
Comptes courants du Trésor	8.396.000
Avances sur titres	2.843.000
Bénéfices de la semaine	416.000

Le Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX.

Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX, r. Neuve, 17 (Maison à Lille.)

FEUILLETON DU 21 DECEMBRE. — N° 53

LA FAUTE
DU
DOCTEUR MADELOR

TROISIÈME PARTIE

Pendant l'année terrible

(SUITE)

VII

Jérôme se rapprocha de lui.

— Appuie-toi sur moi, dit-il.

— C'est inutile...

— Allons, pas de fierté mal placée.

— Je t'assure, Combredet...

Jérome lui prit de force le bras droit qui était valide, le passa sous le sien.

— Appuie-toi, te dis-je.

Alors, ils marchèrent un peu plus vite. Jusqu'à ce moment, et depuis quelques instants, Richard avait ralenti leur fuite, sans que le pauvre garçon en eût conscience.

Tous les trois étaient mouillés des pieds à la tête et couverts jusqu'au milieu du corps d'une épaisse couche de boue noirâtre qui embarrassait et alourdissait leur marche.

Quand ils furent au taillis, Muller qui allait en avant, avec le Saxon, se retourna vers eux, en leur faisant signe d'arrêter.

— Halte ! dit-il à voix basse.

Jérome et Richard le rejoignirent.

— Il paraît qu'il y a un poste dans le bois.

— De quel côté ?

— A ce que prétend le Saxon, le poste est établi sur le chemin qui longe le ruisseau de la Givonne, que nous allons rencontrer dans quelques minutes.

— Et les factionnaires ?

— Disséminés dans le bois, comme toujours.

— Diable ?

— C'est le moment de marcher sur les mains, si l'on ne veut pas être pincé ?

— Voici le jour qui vient; les postes vont être relevés. Il va se faire partout un branle-bas général. La moindre hésitation peut nous perdre Êtes-vous d'avis de retourner en arrière ?

— Non, non, non, mordieu !

— Alors, en avant !...

— Une minute ! dit Jérôme, je demande une minute de répit.

— Pourquoi faire ?

— Vous allez voir.

Il sortit du taillis, inspecta les environs pour ne pas se laisser surprendre, puis rampa jusqu'à un bosquet de cinq ou six arbres isolés dans la vallée, à quelques mètres du bois.

Il y avait là des cadavres de so